



Championnat de France de Tir de Précision 2027

Le Championnat de France de Tir de Précision se déroule tous les 2 ans lors des années impaires. Il est ouvert aux catégories suivantes, sans distinction de la classification, dans chacune desquelles sera décerné le titre de champion :

- Seniors Masculins
- Seniors Féminines

Il est rappelé que, s'agissant d'une épreuve individuelle qualificative au Championnat de France, les étrangers Hors Communauté Européenne ne sont pas autorisés à participer à ce championnat et à ses phases qualificatives.

Modalités pour les Qualificatifs départementaux

A. Les comités départementaux ont le choix entre 2 options :

1. **Qualifications par les clubs.** Elles se dérouleront obligatoirement les années paires soit pour les championnats de France 2027 en 2026. Le Comité Départemental devra communiquer à ses clubs leur quota de joueurs et joueuses à qualifier pour le championnat départemental (ou les secteurs). Ces quotas seront calculés par chaque Comité Départemental sur des critères de leur choix ; nombre de licenciés, résultats sportifs, etc... Les clubs devront faire parvenir à leurs comités les noms des joueurs et joueuses qualifiés avant le 31 décembre 2026. Le championnat départemental, précédé ou pas de qualificatifs de secteur sera à faire à la date de leur choix en 2027.

Cas particuliers :

- Dans le cas où le club se mettrait en sommeil, le joueur qualifié gardera le bénéfice de sa qualification et participera au championnat départemental sous les couleurs de son nouveau club qui aura donc un représentant supplémentaire.
- En cas de mutation externe, la qualification sera perdue. Le club quitté pourra qualifier le joueur suivant dans l'ordre du classement de son qualificatif.
- En cas de mutation interne le joueur qualifié gardera le bénéfice de sa qualification et participera au championnat départemental sous les couleurs de son nouveau club qui aura donc un représentant supplémentaire. Le club quitté pourra qualifier le joueur suivant dans l'ordre du classement de son qualificatif.

2. Championnat départemental « open » précédé ou pas de qualificatifs de secteur à faire à la date de leur choix en 2027.

Les comités régionaux devront donner une date butoir à laquelle tous les Comités Départementaux devront avoir envoyé les noms des joueurs et joueuses qualifiés.

B. Organisation des championnats départementaux :

1. Les inscriptions peuvent être payantes. Il est fortement conseillé aux comités départementaux de définir un ordre de passage et de le communiquer aux joueurs.
2. Les pré-qualificatifs de secteurs et du championnat départemental se déroulent suivant le règlement FIPJP sur tous les ateliers et à toutes les distances (voir règlement joint).
3. Les pas de tir peuvent être ceux fabriqués et agréés ou installés avec des cercles de tir et cercle cible fixés au sol correspondant aux dimensions indiquées au croquis figurant au règlement joint.
4. Les qualifications se jouent aux meilleurs scores obtenus à l'issue des 5 ateliers. Les 4 premiers sont directement qualifiés pour les ¼ de finale en étant classés de 1 à 4.
5. Les repêchages se jouent au score et c'est le total des 2 passages (tour de qualification + tour de repêchage) qui définit le classement dont les 4 premiers sont qualifiés pour les ¼ de finale en étant classés de 5 à 8. Les repêchages concernent au minimum les 12 joueurs qualifiés à la suite des 4 qualifiés directs.
6. Les ¼ de finale se déroulent en confrontation directe de deux joueurs sur un même pas de tir. L'auteur du meilleur score est qualifié pour les ½ puis idem en ½ pour la finale.
 - Déroulement des 1/4 de finales : le tireur classé 1 rencontre le 8, le 2 rencontre le 7, le 3 rencontre le 6, le 4 rencontre le 5.
 - Déroulement des ½ finales : le vainqueur de la rencontre 1 contre 8 rencontre le vainqueur de la rencontre 4 contre 5, et le vainqueur de la rencontre 2 contre 7 rencontre le vainqueur de la rencontre 3 contre 6.
7. Les enregistrements des scores se font sur le formulaire joint qui doit être signé par le tireur à la fin de l'épreuve.

8. Les totaux et les classements des participants peuvent être faits sur le fichier Excel joint.
9. Pour l'encadrement des épreuves il faut au minimum :
 - 1 arbitre officiel au cercle de tir pour l'attribution des points
 - 1 arbitre ou un dirigeant pour les pieds
 - 1 bénévole pour le positionnement des boules plus un remplaçant.
10. Les boules cible de diamètre 74mm, poids 700g, seules autorisées, se placent avec un gabarit agréé sous contrôle de l'arbitre officiel.
11. A titre d'information, la durée moyenne du passage d'un joueur est de 20 minutes et de 40 minutes pour les oppositions directes à partir des ¼ de finales.
12. Les CD organisent leurs qualificatifs en fonction du nombre de qualifiés attribués par leur Comité Régional. Si un CD dispose de 3 places au championnat régional, la 3^{ème} place est attribuée au vainqueur du match de barrage entre les 2 perdants des ½ finales du championnat départemental. Dans tous les cas, le titre de Champion Départemental se joue impérativement.

Modalités pour les Qualificatifs régionaux

1. Les Comités Régionaux doivent organiser leurs championnats régionaux de Tir de Précision en 2027 (*date non encore définie*) .
2. Les comités régionaux ont l'obligation d'organiser un championnat régional si au moins un de leur comités organise un championnat départemental. Il est vivement conseillé que les championnats régionaux se déroulent avec, au minimum , 8 participants par catégorie. Le nombre de qualifiés par région pour les championnats de France sera communiqué ultérieurement par la FFPJP.
3. Ce championnat devra se dérouler suivant le règlement FIPJP.
4. Pour l'encadrement des épreuves il faut au minimum :
 - 1 arbitre officiel au cercle de tir pour l'attribution des points
 - 1 arbitre ou un dirigeant pour les pieds
 - 1 bénévole pour le positionnement des boules plus un remplaçant.
5. Si un Comité Régional dispose de 3 places au championnat de France, la 3^{ème} place est attribuée au vainqueur du match de barrage entre les 2 perdants des ½ finales du championnat régional. Dans tous les cas, le titre de Champion Régional se joue impérativement.